

**Recrute des INTERVENANTS en ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE  
Niveau COLLEGE**

Le Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité est un dispositif qui vise à offrir un point d'appui à des jeunes et leur famille ainsi que les ressources dont ils auraient besoin pour réussir à l'école. Il s'attache à apporter aux parents les conseils et l'aide nécessaire dans leur rôle d'éducateur.

Objectifs : Aider les jeunes collégiens à acquérir des méthodes, à utiliser des approches susceptibles de leur faciliter l'accès au savoir et aux connaissances.

Ouvertures culturelles et sur le monde professionnel

Elargir leurs centres d'intérêt, valoriser leurs acquis et renforcer la confiance et l'estime de soi

Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Activités principales :

- Aide aux devoirs d'un groupe de jeunes collégiens (6ème à 3ème),
- Aide à l'organisation et méthodologie,
- Evaluation des besoins,
- Elaboration de projets individualisés,
- Participation aux activités en lien avec les acquisitions,
- Réunions avec les parents.

Profil :

Etudiants, retraités avec expériences et/ou formation aux métiers éducation, animation....

- Niveau scolaire BAC minimum (Maîtrise des matières niveau Collège),
- Capacité à transmettre des connaissances, savoir-faire et savoir-être,
- Notion de la pédagogie du Détour,
- Partager ses passions,
- Etre Curieux, dynamique, positif,
- Apprécier le dialogue et le travail en équipe.

Horaires de travail :

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 16h30 à 18h30, mercredis de 13h30 à 16h30, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Type de contrat CDD –Vacations horaires.

Adresser les Candidatures à l'attention de Monsieur le MAIRE - Service des Ressources Humaines

Par courrier ou à l'adresse électronique [bal-srh@mairiedraveil.fr](mailto:bal-srh@mairiedraveil.fr)

Renseignements : Pole Municipal Villiers Danton au 01 69 73 11 34